

BEAUBLANC

Ouverture de la piscine d'été le 17 mai (sur inscription à partir du lundi 10 mai)

À compter du 17 mai 2021, la piscine d'été municipale de Beaublanc ouvre ses portes à un public de nageurs^(*) souhaitant reprendre une activité physique dans le cadre d'un protocole sanitaire conforme aux recommandations édictées par le Ministère des sports. L'accès à la piscine d'été devra donc obligatoirement se faire sur inscription téléphonique préalable à partir du lundi 10 mai, au 05 55 79 57 16 ou au 06 89 99 69 60.

HORAIRES

Les séances sont limitées à 100 baigneurs par créneaux :

Du 17 mai au 27 juin :

- de 11h45 à 15h (créneau de 3h dans l'eau) et de 10h à 15h les samedis et dimanches
- de 15h45 à 18h45 (créneau de 2h30 dans l'eau)

Du 28 Juin au 29 août minimum :

- de 9h45 à 14h30 (créneau de 4h30 dans l'eau)
- de 15h15 à 19h45 (créneau de 3h45 dans l'eau)

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la piscine n'est possible que **sur inscription téléphonique préalable, au 05 55 79 57 16 ou au 06 89 99 69 60 à partir du lundi 10 mai tous les jours de 10h à 18h**, dans la limite d'une prise de réservation par personne et par jour et d'un seul créneau par réservation.

À partir du 17 mai, il ne sera pas possible de réserver plus de 48h à l'avance. Il n'y aura pas de prises de réservation pendant le week-end de l'Ascension. Le jour du 17 mai, l'accès à la piscine sera possible sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Lors de l'appel, il est demandé de préciser le nom, prénom, l'âge, le niveau d'aisance aquatique et le téléphone de l'utilisateur.^(**)

^(*) Les mineurs non accompagnés sont autorisés à partir de 12 ans révolus, à condition de savoir nager et d'avoir bien sûr effectué une réservation en bonne et due forme. Les mineurs âgés de 6 à 12 ans sont autorisés uniquement s'ils sont accompagnés d'un adulte nageur par enfant. Les mineurs de moins de 6 ans ne sont pas admis même accompagnés d'un adulte.

LEÇONS DE NATATION

Les leçons de natation sont assurées dans le petit bassin à raison d'un accueil de cinq enfants par heure, sur réservation téléphonique préalable au 05 55 38 50 81.

MESURES SANITAIRES ET GESTES BARRIÈRES

En complément des mesures habituelles (***) :

- le port du bonnet de bain est rendu obligatoire, de même que la douche savonnée avant la baignade,
- le port des claquettes est recommandé,
- le port du masque est obligatoire jusqu'en cabine,
- aucun matériel ne sera prêté aux usagers, hormis dans le cadre des leçons.

*(**) Ces renseignements seront traités par la Ville de Limoges sur le fondement légal de l'article 6-1-e (mission d'intérêt public) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer la fréquentation de la piscine de Beaublanc dans le respect des règles sanitaires (limitation du nombre de nageurs) et de permettre un suivi épidémiologique éventuel. Les renseignements recueillis sont réservés à l'usage de la direction des sports et pourront être transmis aux autorités sanitaires au cas où un usager serait déclaré positif au Coronavirus. Ils seront conservés pendant 3 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes (articles 15 et 16 du RGPD). Vous pouvez à tout moment vous opposer à ce traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière à moins qu'il n'existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés (article 21 du RGPD). Vous pouvez à tout moment demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite (article 17 du RGPD). Pour exercer ces droits vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (dpo@limoges.fr) ou utiliser un formulaire à votre disposition sur le site Internet de la Ville. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne (www.cnil.fr/fr/plaintes).*

*(***) bermudas/shorts de bains interdits, passage obligatoire dans les pédiluves, pas d'accès au bassin en cas de plaie ou d'infection...*

Pour plus de renseignements sur ces nouveaux dispositifs, le public est invité à contacter le service de la piscine de Beaublanc :

05 55 79 57 21 ou sports.piscine.beaublanc@limoges.fr